

LGV, LE GRAND MARCHANDAGE

Quelle sera la part du département des Pyrénées-Atlantiques dans le financement du tronçon Tours-Bordeaux ? Les négociations avec l'État sont en cours.

Même si les élus du Conseil général concernés par la négociation s'en défendent, cela ressemble quand même à un grand marchandage. Le Conseil général des Pyrénées-Atlantiques est actuellement en phase de négociation avec l'État afin de déterminer quelle sera la part du Département dans le financement de la partie Tours-Bordeaux de la future Ligne à grande vitesse.

Mardi soir, 8 décembre 2009, Claude Liebermann, médiateur nommé par François Fillon dans le dossier du financement de la LGV, a rencontré à Pau les différents patrons des groupes politiques du Conseil général ainsi que le président Jean Castaings. Qu'en est-il sorti ? Que l'État demande au Département un effort financier supplémentaire, ce que l'on savait déjà.

En décembre 2008, les élus au parlement de Navarre avaient voté un engagement à hauteur de 53 millions d'euros. Désormais, l'État demande un investissement de 76 millions d'euros, en valeur 2006 (lorsque le projet a été lancé) ce qui équivaut aujourd'hui à environ 100 millions. La rallonge est conséquente.

Protocole

Qu'en pensent les conseillers généraux ? Tous les patrons de groupe sont, semble-t-il, d'accord pour payer, arguant que la future LGV est un projet vital pour l'avenir du sud Aquitaine, et qu'il serait suicidaire de le faire capoter. Unanimité donc sur le principe de payer pour la Tours-Bordeaux afin que le projet continue de rouler.

« Le groupe de gauche est pour le protocole financier présenté, évoque le socialiste Georges Labazée (Thèze). On ne peut se permettre de voir le système se gripper, sinon on prend 5 ans de retard. Mais nous sommes quand même pris dans l'engrenage infernal d'une participation toujours plus importante des collectivités territoriales. »

« Dans l'intérêt du département, il faut absolument que la LGV arrive à Pau et à Bayonne », souligne pour sa part Jean-Jacques Lasserre, conseiller général Modem de Bidache et patron du groupe Forces 64. Termes quasi identiques employés par Max Brisson, patron du groupe UMP et conseiller général de Biarritz-Ouest, qui ajoute : « Rompre aujourd'hui les négociations, c'est prendre le risque que la LGV arrive à Toulouse mais peut-être pas à Bayonne et que Pau soit oubliée ». Bref, sur les enjeux et la volonté de mettre la main à la poche, toutes les forces politiques sont d'accord.

Contreparties

Reste la question des conditions de cet engagement. Georges Labazée demeure prudent sur le sujet, citant seulement la nécessité d'une desserte pour le Béarn. « Il faudra être intraitables sur cette question », martèle-t-il.

Jean-Jacques Lasserre et Max Brisson vont beaucoup plus loin, le premier parlant de « contreparties à hauteur de ce qu'on paiera en trop ». Le « trop » n'est pas anodin. L'ancien président du Conseil général estime en effet que le mode de calcul fixant la contribution des départements est injuste et qu'elle lèse particulièrement les Pyrénées-Atlantiques. Jean-Jacques Lasserre semble désormais s'en accommoder à la seule condition que le Département « obtienne des contreparties de l'État sur d'autres grands chantiers en Pyrénées-Atlantiques » et qu'elles soient « gravées dans le marbre ».

Dans la même logique, Max Brisson se montre plus précis : « Notre engagement ne pourra être obtenu sans avoir un certain nombre de confirmations de la part de l'État sur la réciprocité entre le nord (NDLR : le département de la Gironde et la Communauté urbaine de Bordeaux) et le sud pour le financement des tronçons Bordeaux-Dax et Dax-frontière espagnole ; la desserte de Pau, du Béarn et de la Bigorre ; une gare à Bayonne ; une protection de l'environnement exceptionnelle. Il ne faut pas se soumettre et se montrer à la fois raisonnable et ferme ».

Mais tous deux pensent aussi à d'autres chantiers pour lesquels une participation conséquente de l'État est indispensable. En première ligne de ces projets « en suspens », la fameuse nouvelle liaison routière entre Pau et Oloron.

Garde-fous

Qu'obtiendra, in fine, le Département ? Difficile à dire. Et jusqu'où le Conseil général est-il prêt à aller dans ce bras de fer, sachant qu'à l'instar des autres collectivités territoriales concernées, il n'a pas vraiment le choix ? Quelle est sa véritable marge de manoeuvre ? Les réponses à ces questions devraient être assez rapides. Les négociations se poursuivent.

Selon l'État, la signature d'un protocole financier est désormais urgente. Auparavant, le Conseil général devra à nouveau délibérer. Probablement en tout début d'année 2010. Une nouvelle délibération cruciale, dans laquelle le Conseil général devra prévoir les garde-fous nécessaires. Au cas où l'État ne tiendrait pas ses promesses...

Auteur : Olivier Plagnol
o.plagnol@sudouest.com